



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+dΘ+E+ +oC4OoΘξ+ I %XoAo% I ٪XΛXoOI
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/15/2026

Rabat, le 18 septembre 2026

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que *M. Renaud Pierre Anselme Delieuze* a déclaré avoir cédé sur le marché central, le 9 septembre 2026, 3 600 actions *Cartier Saada* au cours unitaire de 22 dirhams, franchissant ainsi directement à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette opération, *M. Renaud Pierre Anselme Delieuze* déclare détenir 260 467 actions *Cartier Saada*, soit une participation de 4,94% dans le capital de ladite société.

Dans les six mois qui suivent le franchissement du seuil précité, *M. Renaud Pierre Anselme Delieuze* envisage de poursuivre ses ventes sur la valeur *Cartier Saada*.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

05 37 68 89 00

dfsp@ammc.ma



www.ammc.ma



/ammc



@ammc_news